

Obligation verte de l'Ontario de sept ans d'une valeur de 750 millions de dollars émise sur le marché mondial en dollars canadiens

Contexte

- Le 22 janvier 2016, la province de l'Ontario a déterminé avec succès le prix de sa deuxième émission d'obligations vertes en dollars canadiens (CAN) sur le marché mondial.
- Elle a été émise sur le marché mondial pour susciter l'intérêt des investisseurs internationaux grâce à l'excellente liquidité d'échange qu'offre le consortium de courtiers canadiens réunis par l'Ontario.
- Huit projets ont été sélectionnés et jugés admissibles et devraient recevoir du financement de cette émission d'obligations vertes, qui vise les transports propres et l'efficacité énergétique et les économies d'énergie (plus de précisions à la page suivante).
- Le cadre des obligations vertes de l'Ontario a été préparé en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research Oslo (CICERO).

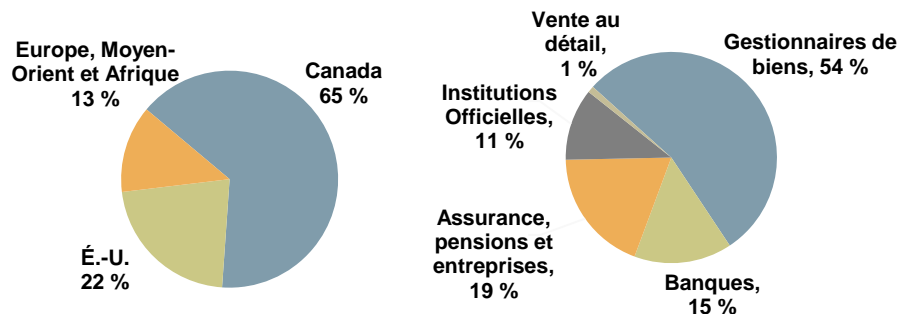
Points saillants de l'exécution

- Le jeudi 14 janvier un préavis de mandat a été publié à l'ouverture des marchés de Toronto et une invitation à une conférence téléphonique à l'intention des investisseurs mondiaux a été transmise aux participants du marché. Puisque l'offre a été émise sur le marché mondial et que les livres sont restés ouverts toute la nuit, cela a permis d'obtenir le placement international le plus vaste possible.
- Le jeudi 21 janvier, le marché a été officiellement annoncé et les livres ont été ouverts au prix initial prévu dans le contexte de référence de l'Ontario en dollars canadiens, qui était d'environ 107 points de base de plus que le taux de 2,75 % CAN le 1^{er} juin 2022. L'intérêt n'a cessé d'augmenter fermement pendant la journée du jeudi, les livres d'ordre avoisinant les 750 millions de \$C à la fermeture de la bourse de Toronto.
- Les livres sont restés ouverts toute la nuit pour en faire profiter les comptes asiatiques et européens et ont clôturé officiellement à 14 h 30, heure de Londres, 9 h 30, heure de Toronto, la taille totale du livre dépassant 775 millions de \$C. En raison du vif rendement des actifs à risque à l'échelle mondiale, les prix ont été resserrés de 4 points de base pour s'établir à 103 points de base de plus que le taux de 2,75 % CAN le 1^{er} juin 2022 conformément à la courbe de référence de l'Ontario en dollars canadiens.
- Globalement, 52 investisseurs ont participé à l'opération, l'intérêt étant stimulé par les gestionnaires de fonds (54 %) et par une forte demande des sociétés d'assurance également. Les investisseurs qui ont un mandat vert ou sont signataires des UN PRI intervenaient pour 70 % des ventes globales. L'Ontario a ajouté trois nouveaux investisseurs et élargi sa base d'investisseurs en dollars canadiens de sept noms.

Résumé de l'opération

Émetteur :	Province de l'Ontario
Cotes de l'émetteur :	S&P: A+; Moody's: Aa2 (N); Fitch: AA-; DBRS: AA (faible)
Valeur :	750 millions \$CAN
Coupon :	1,95 %
Date de déterm. du prix :	Le 22 janvier 2016
Date de règlement :	Le 29 janvier 2016
Date d'échéance :	Le 27 janvier 2023
Écart de prix réouvert :	103 points de base de plus que le taux de 2,75 % CAN du 1 ^{er} juin 2022
Prix réouvert :	99,792 \$
Émission en bourse :	Marché MTF de la bourse de Luxembourg
Teneurs de livres :	BofAML, BMO, HSBC, RBC, TD

Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Obligation verte de l'Ontario de sept ans d'une valeur de 750 millions de dollars émise sur le marché mondial en dollars canadiens

Les obligations vertes de l'Ontario

- sont entièrement garanties par la province de l'Ontario;
- sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et payables sans préférence ni priorité;
- servent à financer en partie le transport en commun et d'autres projets écologiques dans l'ensemble de la province;
- sont des obligations directes non garanties de la province de l'Ontario; les investisseurs n'assumeront aucun risque lié aux projets financés;
- l'Ontario est la première et la seule province canadienne à émettre des obligations vertes, ouvrant la voie vers l'implantation et le développement du marché des obligations vertes en devises canadiennes.

Utilisation du produit et Cadre des obligations vertes

- Le produit des obligations vertes est versé au Trésor de l'Ontario et non dans un compte distinct.
- Un montant équivalent au produit des obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province. Ce compte permet de savoir comment les fonds sont utilisés et alloués aux projets admissibles.
- Tant que les obligations sont en circulation et que le compte désigné a un solde créditeur, on y prélève des sommes pour financer les projets admissibles.
- Les projets admissibles comprennent notamment ceux qui entrent dans les cinq catégories citées dans le Cadre des obligations vertes de la province de l'Ontario, à l'exclusion du combustible fossile et de l'énergie nucléaire :
 - transport non polluant;
 - efficacité énergétique et économies d'énergie;
 - énergie et technologie propres;
 - gestion forestière, agricole et des terres;
 - adaptation et résilience aux changements climatiques.

Projets admissibles pour la deuxième émission d'obligations vertes de l'Ontario

- Un ensemble de projets, y compris les huit projets mentionnés ci-après, a été sélectionné pour recevoir des fonds de cette émission d'obligations vertes.
- Cet ensemble de projets offre un certain niveau de souplesse de financement, au cas où certains projets sélectionnés connaîtraient des profils de dépenses différents de ceux actuellement prévus.

Catégorie du transport non polluant	Financement prévu (en millions de \$)
Ligne de train léger Eglinton Crosstown	402
Service d'autobus rapides vivaNext	100
Service ferroviaire Express régional	200
Efficacité énergétique et économies d'énergie	
Collège Sheridan	68
St Joseph's HH – West 5 th	14
St Joseph's HC – London et St. Thomas	5
Centre de soins de santé mentale Waypoint	2
Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) – Phase 1B	2